

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 09.04.03.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 15.10.04 Bulletin 04/42.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71 Demandeur(s) : LEROY ALAIN PASCAL — FR.

72 Inventeur(s) : LEROY ALAIN PASCAL.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : LEROY ALAIN.

54 INDICATEUR DE DISTRIBUTION DE COURRIER.

57 Dispositif pour indiquer la distribution de courrier dans la boîte aux lettres. L'invention concerne un dispositif permettant de savoir de chez soi la distribution de courrier dans la boîte aux lettres.

Il est constitué d'un boîtier (1) relié à une source d'énergie électrique avec un transformateur (10) et un contacteur (11) fixé à la boîte aux lettres, présentant une minuterie (4) reliée à un système émettant une sonnerie (3) avec un haut parleur (5).

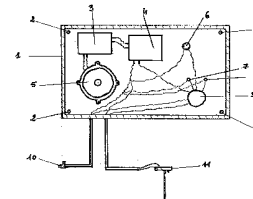
Une led (6) sortant du boîtier (1) apte à émettre un faisceau lumineux dans le domaine du visible, allumée, cette led (6) indique la distribution de courrier. Deux autres leds (7/8) plus petites informent du choix du mode de fonctionnement du boîtier (1). Le choix du mode de fonctionnement se fait par le bouton (9) avec une pression, la première led (7) est allumée, en cas de distribution de courrier,

Le contacteur (11) fixé dans la boîte aux lettres rempli sa fonction, la led (6) s'allume et une sonnerie discrète retentit pendant une certaine durée. Avec une deuxième pression sur le bouton (9), la deuxième led (8) est allumée, en cas de distribution de courrier, le contacteur (11) fixé dans la boîte aux lettres rempli sa fonction et uniquement la led (6) s'allume.

Avec une troisième pression sur le bouton (9) les deux

leds (7/8) ne sont pas allumées, l'appareil n'est pas en fonction ou en mode arrêt.

La partie supérieure du boîtier (1) se pose sur la partie inférieure (1) et est tenue par quatre vis (2). Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à informer le particulier de la distribution de courrier ou autres papiers dans sa boîte aux lettres.



La présente invention concerne un dispositif d'indicateur de distribution de courrier qui trouve des applications particulièrement avantageuses dans le domaine du particulier.

La présente invention a pour but d'informer le particulier de la distribution de courrier ou autres papiers dans sa boîte aux lettres, d'une réalisation simple, et qui, dans le domaine du particulier

5 peu toucher un grand nombre de personnes, personnes âgées, personnes handicapées pour éviter de descendre plusieurs fois à la boîte aux lettres.

Plus précisément, la présente invention a pour objet un boîtier avec un dispositif d'affichage lumineux par led et d'une sonnerie, caractérisé par le fait qu'il comporte :

– Un boîtier (1) en matière plastique d'une épaisseur variable.

10 – Une ouverture réalisée dans la paroi du boîtier.

– Une led (6) apte à émettre des faisceaux lumineux dans le domaine du visible sortant un peu du boîtier (1).

– Deux leds (7/8) aptes à émettre des faisceaux lumineux dans le domaine du visible pour avoir la possibilité de mettre en action la led (6) et la sonnerie (3) ou uniquement la led (6).

15 – Un interrupteur (9) ayant trois fonctions :

Allumer la led (7), en cas de distribution de courrier la led (6) sortant du boîtier et la sonnerie seront en fonction.

Allumer la led (8), en cas de distribution de courrier uniquement la led (6) sortant du boîtier sera en fonction.

20 Les leds (7/8) ne sont pas allumées l'appareil n'est pas en fonction ou mode arrêt.

– Une source d'énergie électrique avec un transformateur (10).

– Un contacteur (11) fixé dans la boîte aux lettres.

– Un haut parleur (5).

– Une minuterie (4).

25 – 4 vis (2).

– Fil électrique (A/B/C).

Les éléments du boîtier sont reliés par les fils électriques (A) et (B).

Les fils électriques (B) et (C) sont reliés à l'interrupteur pour le choix de mode de fonctionnement.

Certain des éléments sont fixés par des tiges en plastique formées avec le moule du boîtier.

30 La présente invention d'indicateur de distribution de courrier peut être adaptée aussi bien en pavillon qu'en appartement.

Pour les pavillons, nous pourrions nous servir d'un contacteur par onde, c'est à dire sans fil ou encore, remplacer le contacteur fixé dans la boîte aux lettres par un détecteur de mouvement.

La présente invention peut être jumelée avec un système d'interphone ou avec un système

35 d'alarme pour faire deux appareils en un.

Pour les appartements la présente invention d'indicateur de distribution de courrier peut être adaptée à la construction d'un immeuble en fixant les contacteurs dans les boîtes aux lettres et faire suivre les fils dans les gaines du système de l'interphone qui relie directement les appartements.

40 La présente invention a pour but d'être informé de la présence de distribution de courrier ou autres papiers dans la boîte aux lettres.

REVENDICATIONS

- 1- Dispositif pour indiquer la présence de courrier dans la boîte aux lettres caractérisé en ce qu'il comporte un boîtier (1) présentant une led (6) sortant un peu du boîtier (1), de deux autres led (7/8), un interrupteur (9) ayant trois fonctions, alimenté par secteur avec un transformateur (10) et relié a un contacteur (11) fixé dans la boîte aux lettres.
- 5 2- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que a chaque distribution de courrier le contacteur (11) fixé dans la boîte aux lettres fait contacte et allume la led (7) avec la sonnerie (3/4/5) ou la led (8) sans la sonnerie (3/4/5) selon le mode qui à été choisi avec le bouton (9).
- 10 3- Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le boîtier comprend un système de sonnerie (6/7/8), un bouton (9) relié entre eux par des files électriques.
- 4- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le boîtier (1) et tenu par quatre vis (2) et peut être fixé au mur.

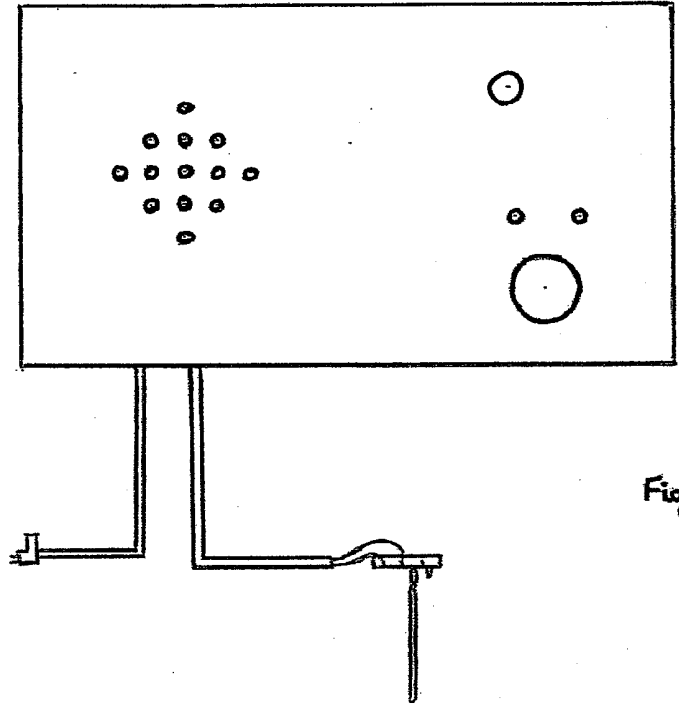


Fig: 1

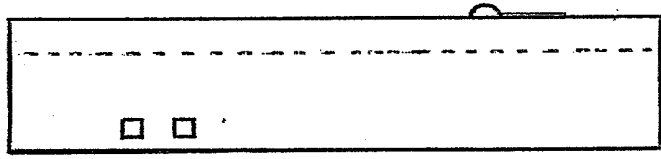


Fig: 2

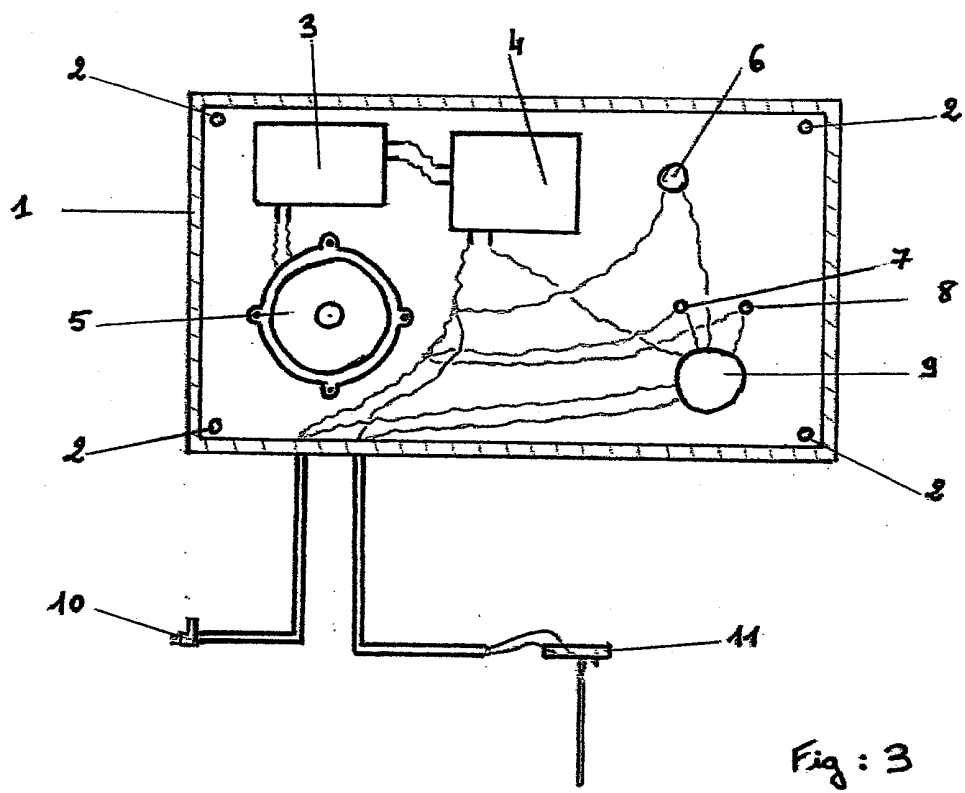


Fig: 3

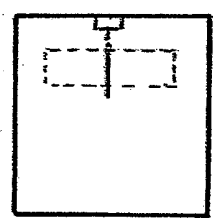


Fig: 6

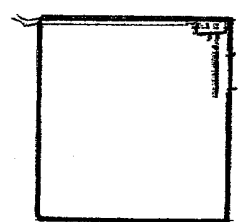
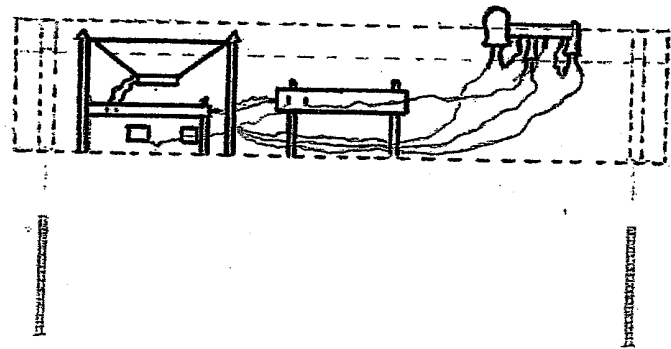
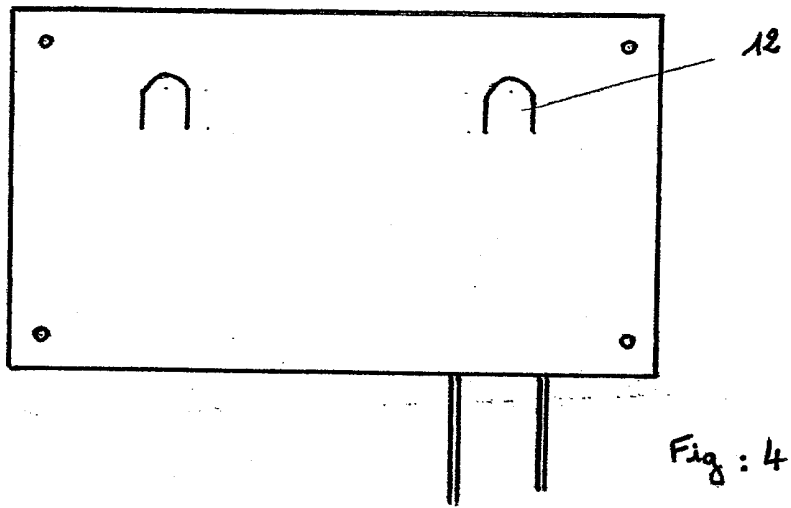


Fig: 7



DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI	
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes			
X	DE 101 19 542 A (BURG-WÄCHTER KG) 17 octobre 2002 (2002-10-17) * colonne 8, ligne 13-24 * ---	1,3	A47G29/122	
X	FR 2 484 815 A (CLERIGUES JACK) 24 décembre 1981 (1981-12-24) * le document en entier * ---	1		
X	US 6 028 517 A (SANSONE RONALD P ET AL) 22 février 2000 (2000-02-22) * colonne 2, ligne 41 - colonne 7, ligne 11 * ---	1		
A	FR 2 703 233 A (VAN-THUANG NOEL ANTOINE) 7 octobre 1994 (1994-10-07) * figure 2 * ---	1,3		
A	DE 27 08 286 A (BERGER CLAUS) 31 août 1978 (1978-08-31) * figure 2 * ---	1,3		
A	US 5 440 294 A (MERCIER ELLEN L ET AL) 8 août 1995 (1995-08-08) * colonne 9, ligne 6 - colonne 23, ligne 14 * ---	1,3		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
A	DE 43 04 999 A (RIEGELHOF & GÄRTNER) 23 septembre 1993 (1993-09-23) * abrégé * -----	1		A47G
Date d'achèvement de la recherche		Examineur		
31 octobre 2003		Reichhardt, 0		
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS				
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant		

1

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0304370 FA 635804

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
 Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 31-10-2003
 Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 10119542	A	17-10-2002	DE 10119542 A1	17-10-2002
FR 2484815	A	24-12-1981	FR 2484815 A1	24-12-1981
			GB 2078107 A ,B	06-01-1982
			US 4372482 A	08-02-1983
US 6028517	A	22-02-2000	AUCUN	
FR 2703233	A	07-10-1994	FR 2703233 A1	07-10-1994
DE 2708286	A	31-08-1978	DE 2708286 A1	31-08-1978
US 5440294	A	08-08-1995	AUCUN	
DE 4304999	A	23-09-1993	DE 9202592 U1	07-05-1992
			DE 4304999 A1	23-09-1993

EPO FORM P0465